

Aménagement de l'entrée Est de Pertuis (RD 973)

Contexte, enjeu et parti d'aménagement

La RD 973 fait partie du réseau structurant du département. Elle établit la liaison entre Cavaillon et la limite Est du département en longeant la Durance.

Elle traverse la ville de Pertuis d'Est en Ouest. L'aménagement de l'entrée Ouest a été réalisé en deux phases entre 2007 et 2010 (projet urbain porté par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix).

Côté Est, la RD 973 a gardé ses caractéristiques de liaison interurbaine bien que l'urbanisation due à l'expansion de la ville se soit développée de part et d'autre de la voie.

L'objectif de l'aménagement était de donner à la voie un caractère urbain qui privilégie la sécurité des usagers en réduisant la vitesse des automobilistes et en favorisant les déplacements piétons et cycles. Cet aménagement participe également à l'amélioration du cadre de vie avec une mise en conformité de l'éclairage public et la mise en souterrain des réseaux Orange et Enedis.

La section aménagée se situe entre le giratoire Georges Pompidou et la rue Gabriel Turc.

Sur la section comprise entre le giratoire Georges Pompidou et la rue des Asters, les travaux ont consisté en la création de trottoirs mixtes (piétons et cycles) ainsi qu'en la reprise de la chaussée sur 680 mètres de longueur. Entre la rue des Asters et le chemin du Claux, un trottoir mixte a été sur le côté gauche en sortant de la ville ainsi que la reprise de la chaussée sur 450 mètres et sur la section comprise entre le chemin du Claux et la rue Gabriel Turc, un trottoir piétons a été créé. Le panneau de la limite d'agglomération a été déplacé en amont de la rue Gabriel Turc.

Les travaux, réalisés sous circulation alternée, ont démarré fin août 2018 et ont duré environ 12 mois.

Coût et financement

Le montant de l'opération s'élève à 2 M€ HT, financés par le Conseil départemental de Vaucluse (46%) ainsi que par la Métropole Aix Marseille Provence (41%) et la Ville de Pertuis (13%).

Une convention de financement et de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage a été signée entre les trois partenaires en date du 15 octobre 2018.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09